



Société du Groupe Shell

PARC EOLIEN AISNE 1

10 Place de Catalogne - 75014 Paris

N° d'identification : 841 367 741 R.C.S Paris

Contact : b.daurios@shell.com

07.63.88.14.23

01.40.07.95.00

15 - Sommaire inversé du volet biodiversité



Projet éolien de Pleine-Selve

Communes de Pleine-Selve et la Ferté-Chevresis

Communauté de Communes du Val d'Oise

Département de l'Aisne, Région Hauts De France

Avril 2022

SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET « BIODIVERSITE » DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet biodiversité par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Thématique	Description des attentes du service instructeur	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s)
Présentation du contexte environnemental	Présentation et localisation de l'ensemble des zonages d'inventaire et de protection		p.15 - p.33
Flore et habitats naturels - État initial - Bibliographie	Présentation et analyse des données bibliographiques de la base de données Digitale 2.		p. 34

<p>Flore et habitats naturels - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Présentation de la méthodologie de réalisation des inventaires floristiques de terrain.</p>		<p>p. 42 + p. 53</p>
<p>Flore et habitats naturels - État initial - Résultats</p>	<p>Présentation du nombre, de la liste de l'ensemble des espèces observées, de leurs statuts et identification des espèces patrimoniales et/ou protégées, et des espèces exotiques envahissantes Présentation d'une carte des habitats naturels selon la nomenclature Eunis (ou éventuellement CORINE Biotope de niveau 2). Identification des habitats naturels d'intérêt communautaire. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux flore et habitats naturels. Identification des haies et zones boisées, de leur surface/linéaire et de leur état de conservation. Présentation d'une carte des enjeux.</p>		<p>p. 56 - 60 + annexe 3</p>
<p>Flore et habitats naturels - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte du projet intégrant l'ensemble de ses composantes (câblage, chemins, plateformes...) superposée aux enjeux. Qualification des impacts engendrés par le projet et l'ensemble de ses composantes sur la flore, et notamment les espèces patrimoniales et/ou protégées et/ou exotiques envahissantes ainsi que les habitats d'intérêt communautaire.</p>		<p>p. 133 - 134</p>
<p>Chiroptères - État initial - Analyse bibliographique</p>	<p>Consultation des structures locales compétentes et exploitation d'éventuelles notes d'enjeux. Présentation de la liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et localisation des gîtes d'hivernage, d'estivage et de regroupements automnaux (swarming) connus. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>		<p>p. 36 + annexe 1</p>

<p>Chiroptères - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Méthodologie d'inventaire (points d'écoutes en continu en altitude, en continu au sol, écoutes ponctuelles). Justification de la méthodologie d'inventaire en lien avec la bibliographie. Celle-ci doit permettre de qualifier les enjeux de manière satisfaisante. Justification du choix de localisation des points d'écoute des inventaires ponctuels. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Description des conditions météorologiques.</p>		<p>p. 47 - 50 + p. 53</p>
<p>Chiroptères - État initial - Résultats</p>	<p>Etude de l'utilisation des gîtes potentiels par les chiroptères Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Présentation des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes de chacune des espèces. Présentation des résultats bruts en annexe de l'étude. Présentation des résultats relatifs à l'activité des chiroptères. Indication du comportement de vol des chauves-souris (alimentation, transit, cris sociaux). Qualification des niveaux d'activité observés (faibles, moyens ou forts) vis-à-vis de référentiels cohérents. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...).</p>		<p>p. 86 - 116</p>
<p>Chiroptères - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux chiroptères et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...). Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnements présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc, sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble des chiroptères. Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>		<p>p. 154 - 163</p>

<p>Oiseaux - État initial - Analyse bibliographique</p>	<p>Consultation des structures locales compétentes. Liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	<p>Etude Ecologique</p>	<p>p. 34 - 35 + annexe 1</p>
<p>Oiseaux - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Méthodologie de réalisation d'une étude générale de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante avec justification notamment du choix de localisation et de la durée des points d'écoute et d'observations. Inventaires nocturnes à spécifier. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Prise en compte, en tant que de besoin, des espèces ayant déjà été observées au cours des 5 dernières années à proximité du projet.</p>		<p>p. 42 - 46 + p. 53</p>
<p>Oiseaux - État initial - Résultats</p>	<p>Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires et par phase du cycle biologique. Présentation pour chaque espèce des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes. Indication du niveau de certitude de reproduction des espèces concernées (possible, probable ou certaine). Indication du comportement des individus observés (parade, transit, alimentation, migration...). Indication de la hauteur de vol des individus observés selon 3 catégories : en dessous des pales, à hauteur de pales et au-dessus des pales. Présentation d'une cartographie des enjeux pour chacune des phases du cycle biologique (hivernage, migration pré-nuptiale, reproduction et migration post-nuptiale). Ces cartes localisent notamment les corridors (axes de transit locaux et axes de migration), les zones de halte ainsi que les rayons d'action des sites de nidification. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...)</p>		<p>p. 63 - 85 + annexe 2</p>

<p align="center">Oiseaux – Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux ornithologiques et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...).</p> <p>Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces.</p> <p>Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnement présents.</p> <p>Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble de l'avifaune.</p> <p>Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>		<p align="center">p. 135 - 153</p>
<p>Autres groupes faunistiques</p>	<p>Présentation des données bibliographiques.</p> <p>Présentation des données issues des observations de terrain.</p> <p>Qualification des impacts du projet sur les espèces protégées et/ou patrimoniales (notamment amphibiens et ou reptiles).</p>		<p align="center">p. 39 - 40 p. 117 - 118 p. 164 - 165</p>
<p>Services écosystémiques</p>	<p>Évaluation et qualification des impacts engendrés par le projet sur les services écosystémiques.</p>		<p align="center">p. 169</p>

<p>Mesures ERC</p>	<p>Présentation de la démarche itérative permettant la définition du projet de moindre impact. Description des mesures d'évitement, de réduction et en dernier recours de compensation. Indication de la distance des éoliennes vis-à-vis des zones présentant une importante diversité et/ou activité (haies, boisements, prairies, axes de transit ou de migration...). La distance doit être considérée à compter du bout de la pale de l'éolienne. Présentation de l'ensemble des éléments permettant de justifier de l'effectivité (description et localisation), de l'efficacité et de pérennité des mesures prévues. Indication de la distance d'éloignement entre les éoliennes et les plantations de haies et/ou boisements, semis de prairies ou jachères s'ils sont prévus.</p>		<p>Flore - habitats: p. 133</p> <p>Oiseaux: p. 149</p> <p>Chiroptères: p. 158-159</p> <p>Autres taxons: p. 164</p>
<p>Évaluation des incidences Natura 2000</p>	<p>Localisation et présentation de l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet. Présentation, pour chacun de ces sites Natura 2000, de la liste des espèces du FSD en précisant celles qui sont susceptibles d'être impactées par le projet. Réalisation d'une étude basée sur les aires d'évaluation spécifique pour déterminer la liste des espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il est nécessaire de réaliser une analyse. Etude des incidences engendrées sur chacune des espèces concernées. Déclinaison des mesures nécessaires.</p>		<p>p. 167 - 168</p>

Suivi post-implantatoire	Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de l'activité des espèces et de suivi des habitats naturels. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de la mortalité. Application stricte du protocole national en vigueur ou adaptation à préciser.		Oiseaux: p. 149 Chiroptères: p. 159-160
---------------------------------	--	--	--